



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly tenue le 1^{er} novembre 2010, à 20 h, au centre communautaire, 945, rue de l'Église, Saint-Antoine-de-Tilly.

Le maire mentionne qu'il enregistre la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2010-223 ADOPTION DE L'OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h.

Sont présents : Ghislain Daigle, maire
Jean-Pierre Lacoursière, conseiller
Diane Beaulieu Désy, conseillère
Johanne Guimond, conseillère
Stéphane Dusablon, conseiller
Gilbert Lemelin, conseiller

Vingt-neuf personnes sont présentes à la séance.

Proposé par M. Gilbert Lemelin, conseiller,
appuyé par Mme Johanne Guimond, conseillère,

il est résolu que la séance ordinaire soit ouverte sous la présidence de M. Ghislain Daigle, maire.

Adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAUX

- 2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1^{er} novembre 2010
- 2.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2010
- 2.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 octobre 2010
- 2.4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 octobre 2010

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 3.1 Comptes à payer
- 3.2 Démission de M. Régis Lemay comme membre du comité consultatif d'urbanisme
- 3.3 État et dépôt des résultats définitifs du scrutin
- 3.4 Projet d'entente proposé par la Municipalité de Saint-Apollinaire de partager un chef pompier de formation et d'expérience à temps plein sur les territoires de Saint-Antoine-de-Tilly et de Saint-Apollinaire
- 3.5 Adoption des contrats de déneigement (puits, réserve d'eau, bornes-fontaines et patinoire)
- 3.6 Demande de commandite – Hockey mineur Lotbinière
- 3.7 Radiation de comptes
- 3.8 Prime pour la présence aux interventions du Service incendie
- 3.9 Demande complémentaire au programme PRECO
- 3.10 Maison des aînés

4. QUESTIONS DIVERSES

- 4.1 Achat d'une enregistreuse

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

6. LEVÉE DE LA SÉANCE





2. ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAUX

2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1^{er} novembre 2010

2010-224 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} NOVEMBRE 2010

Proposé par Mme Diane Beaulieu Désy, conseillère,
appuyé par M. Jean-Pierre Lacoursière, conseiller,

il est résolu que le conseil municipal adopte l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1^{er} novembre 2010.

Adopté à l'unanimité.

2.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2010

2010-225 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2010

Proposé par M. Stéphane Dusablon, conseiller,
appuyé par M. Gilbert Lemelin, conseiller,

il est résolu que le conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2010.

Adopté à l'unanimité.

2.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 octobre 2010

2010-226 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2010

Proposé par M. Jean-Pierre Lacoursière, conseiller,
appuyé par Mme Johanne Guimond, conseillère,

il est résolu que le conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 octobre 2010.

Adopté à l'unanimité.

2.4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 octobre 2010

2010-227 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 OCTOBRE 2010

Proposé par Mme Diane Beaulieu Désy, conseillère,
appuyé par M. Stéphane Dusablon, conseiller,

il est résolu que le conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 octobre 2010.

Adopté à l'unanimité.

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

3.1 Comptes à payer

2010-228 COMPTES À PAYER

Proposé par Mme Diane Beaulieu Désy, conseillère,
appuyé par Mme Johanne Guimond, conseillère,



il est résolu que le conseil municipal autorise le paiement des dépenses, dont les chèques portent les numéros 12275 à 12337 inclusivement et les prélèvements automatiques portant les numéros PR 498 à PR 520 inclusivement, pour une somme totale de 117 098,64 \$ et des salaires et charges sociales qui totalisent la somme de 32 647,40 \$.

La directrice générale certifie avoir les crédits disponibles.

Voir annexe I.

Adopté à l'unanimité.

3.2 Démission de M. Régis Lemay comme membre du comité consultatif d'urbanisme

2010-229 DÉMISSION DE M. RÉGIS LEMAY COMME MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Proposé par M. Stéphane Dusablon, conseiller,
appuyé par M. Jean-Pierre Lacoursière, conseiller,

il est résolu :

QUE le conseil municipal accuse réception de la démission de M. Régis Lemay comme membre du comité consultatif d'urbanisme;

QUE le conseil municipal remercie M. Lemay pour son dévouement et sa disponibilité.

Adopté à l'unanimité.

3.3 État et dépôt des résultats définitifs du scrutin

2010-230 ÉTAT ET DÉPÔT DES RÉSULTATS DÉFINITIFS DU SCRUTIN

Proposé par Mme Diane Beaulieu Désy, conseillère,
appuyé par Mme Johanne Guimond, conseillère,

il est résolu que le conseil municipal accuse réception de l'état et du dépôt des résultats définitifs du scrutin du 24 octobre 2010.



Etat et dépôt des résultats définitifs du scrutin

Municipalité
SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

Scrutin du
2010 10 24
année mois jour

1. L'état des résultats définitifs du scrutin est le suivant :

a) à la question référendaire suivante, les votes affirmatifs et négatifs se répartissent comme suit :

QUESTION REFERENDAIRE	NOMBRE DE VOTES POSITIFS	NOMBRE DE VOTES NEGATIFS
Acceptez-vous l'entente proposée par la Municipalité de Saint-Apollinaire de partager un chef pompier de formation et d'expérience à temps plein sur le territoire de Saint-Antoine-de-Tilly et de Saint-Apollinaire?	279	283

b) le nombre de personnes habiles à voter inscrites est de : 1 329 ;

c) le nombre de personnes habiles à voter ayant exercé leur droit de vote est de : 568 ;

d) le nombre de bulletins de vote valides est de : 562 ;

e) le nombre de bulletins de vote rejetés est de : 6 ;

La majorité va à la faveur de la réponse :

positive

négative

2. Le présent état est déposé au conseil (première séance qui suit le scrutin référendaire).

Signature

Greffier ou secrétaire-trésorier

2010 10 24
année mois jour



Adopté à l'unanimité.

3.4 Projet d'entente proposé par la Municipalité de Saint-Apollinaire de partager un chef pompier de formation et d'expérience à temps plein sur les territoires de Saint-Antoine-de-Tilly et de Saint-Apollinaire

2010-231 PROJET D'ENTENTE PROPOSÉ PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-APOLLINAIRE DE PARTAGER UN CHEF POMPIER DE FORMATION ET D'EXPÉRIENCE À TEMPS PLEIN SUR LES TERRITOIRES DE SAINT-ANTOINE-DE-TILLY ET DE SAINT-APOLLINAIRE

ATTENDU QUE le 20 juillet 2010, le conseil municipal a décrété la tenue d'un référendum consultatif concernant le partage d'un chef pompier avec la Municipalité de Saint-Apollinaire;

ATTENDU QUE le référendum consultatif a été tenu le 24 octobre 2010;

ATTENDU QUE la majorité va à la faveur de la réponse négative;

pour ces motifs,

proposé par Mme Johanne Guimond, conseillère,
appuyé par M. Stéphane Dusablon, conseiller,

il est résolu que le conseil municipal abandonne le projet d'entente proposé par la Municipalité de Saint-Apollinaire de partager un chef pompier de formation et d'expérience à temps plein sur les territoires de Saint-Antoine-de-Tilly et de Saint-Apollinaire.

Adopté à l'unanimité.

3.5 Adoption des contrats de déneigement (puits, réserve d'eau et bornes-fontaines et patinoire)

2010-232 ADOPTION DES CONTRATS DE DÉNEIGEMENT (PUIITS, RÉSERVE D'EAU, BORNES-INCENDIES ET PATINOIRE)

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé des soumissions sur invitation le 5 octobre 2010;

ATTENDU QUE les soumissions ont été ouvertes le 21 octobre 2010 à 14 h 5;

ATTENDU QUE le résultat des soumissions est le suivant :

CHEMIN D'ACCÈS AUX PUIITS MUNICIPAUX		
ENTREPRISES	1 AN	3 ANS
Excavation Marc Rousseau	3 500 \$	—
Les entreprises Desmas inc.	—	—
Dominique Bergeron	2 031,75 \$	5 756,62 \$
Paul Roger	—	—
Paul-Yvon Dumais	—	—
CHEMIN D'ACCÈS À LA RÉSERVE D'EAU		
Excavation Marc Rousseau	925 \$	—
Les entreprises Desmas inc.	1 975,31 \$	—
Dominique Bergeron	1 015,87 \$	2 652,56 \$
Paul Roger	—	—
Paul-Yvon Dumais	—	—



BORNES-INCENDIES		
Excavation Marc Rousseau	82 \$/h	—
Les entreprises Desmas inc.	—	—
Dominique Bergeron	67,72 \$/h	67,72 \$/h
Paul Roger	—	—
Paul-Yvon Dumais	—	—
PATINOIRE		
Excavation Marc Rousseau	80 \$/h	—
Les entreprises Desmas inc.	95,94 \$/h	—
Dominique Bergeron	67,72 \$/h	67,72 \$/h
Paul Roger	—	—
Paul-Yvon Dumais	—	—

pour ces motifs,

proposé par Mme Diane Beaulieu Désy, conseillère,
appuyé par M. Jean-Pierre Lacoursière, conseiller,

il est résolu :

QUE le conseil municipal accorde le contrat à Dominique Bergeron pour le déneigement du chemin d'accès aux puits municipaux au coût fixe de 5 756,62 \$ pour trois ans, taxes et transport inclus;

QUE le conseil municipal accorde le contrat à Dominique Bergeron pour le déneigement des bornes-fontaines au tarif à l'heure de 67,72 \$ pour trois ans, taxes et transport inclus. Le déneigement des bornes-fontaines se fera sur appel de l'inspecteur municipal ou, en cas d'absence de celui-ci, sur appel de l'inspecteur adjoint;

QUE le conseil municipal accorde le contrat à Dominique Bergeron pour le déneigement du chemin d'accès à la réserve d'eau au coût fixe de 2 652,56 \$ pour trois ans, taxes et transport inclus;

QUE l'inspecteur municipal fera déblayer la patinoire par des entrepreneurs locaux qui ont l'équipement adéquat pour dégager la patinoire. Le déneigement de la patinoire se fera sur appel de l'inspecteur municipal ou, en cas d'absence de celui-ci, sur appel de l'inspecteur adjoint.

Adopté à l'unanimité.

3.6 Demande de commandite – Hockey mineur Lotbinière

2010-233 DEMANDE DE COMMANDITE HOCKEY MINEUR LOTBINIÈRE

ATTENDU QUE 28 enfants de la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly participent à la saison de hockey mineur 2010-2011;

pour ce motif,

proposé par M. Stéphane Dusablon,
appuyé par Mme Johanne Guimond, conseillère,

il est résolu que le conseil municipal verse la somme de 420 \$, soit 15 \$ par enfant, au comité organisateur de Hockey mineur Lotbinière de Saint-Antoine-de-Tilly.

La directrice générale certifie avoir les crédits disponibles dans le poste 02 11000 970, « Subvention et don ».

Adopté à l'unanimité.





3.7 Radiation de comptes

2010-234 RADIATION DE COMPTES

Proposé par Mme Diane Beaulieu Désy, conseillère,
appuyé par M. Gilbert Lemelin, conseiller,

il est résolu que le conseil municipal autorise la directrice générale à radier des comptes pour une somme totale de 867,01 \$.

Adopté à l'unanimité.

3.8 Prime pour la présence aux interventions du Service incendie

2010-235 PRIME POUR LA PRÉSENCE AUX INTERVENTIONS DU SERVICE INCENDIE

ATTENDU QUE le conseil municipal alloue une prime de 300 \$ aux pompiers qui sont en service depuis au moins un an et qui ont une présence aux interventions de 50 % et plus;

ATTENDU QUE dix pompiers répondent à ces critères pour l'année 2010;

pour ces motifs,

proposé par Mme Johanne Guimond, conseillère,
appuyé par M. Jean-Pierre Lacoursière, conseiller,

il est résolu que le conseil municipal autorise la directrice générale à verser la somme de 3 000 \$, soit 300 \$ à chaque pompier qui répond à ces critères.

La directrice générale certifie avoir les crédits disponibles dans le poste 02 22000 143.

Adopté à la majorité.

Mme Diane Beaulieu Désy, conseillère, s'abstient de voter pour éviter toute apparence de conflit d'intérêts.

3.9 Demande complémentaire au programme PRECO

2010-236 DEMANDE COMPLÉMENTAIRE AU PROGRAMME PRECO

Proposé par M. Jean-Pierre Lacoursière, conseiller,
appuyé par M. Gilbert Lemelin, conseiller,

il est résolu que la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly autorise la demande au programme PRECO pour les parties complémentaires des tronçons 6 et 8 de la rue de la Promenade, conformément à la définition du plan d'intervention et attendu que ces conduites d'aqueduc et d'égouts sont prioritaires à remplacer selon ce plan d'intervention approuvé par le conseil et le MAMROT.

Adopté à l'unanimité.

3.10 Maison des aînés

2010-237 MAISON DES AÎNÉS

ATTENDU QUE la Municipalité désire participer à la réalisation du projet ;

ATTENDU QUE la Municipalité a signé une promesse d'achat pour acheter une partie de terrain située sur le lot 3 631 658;



ATTENDU QUE la Municipalité s'engage à céder à la Corporation des aînés de Saint-Antoine-de-Tilly un terrain d'une superficie d'environ 360 m², représentant une portion du lot 3 631 657, pour y implanter le stationnement de la résidence pour personnes âgées;

pour ces motifs,

proposé par M. Jean-Pierre Lacoursière, conseiller,
appuyé par M. Gilbert Lemelin, conseiller,

il est résolu :

QUE la Municipalité abroge la résolution 2008-21 et la remplace par celle-ci;

QUE la Municipalité participe au projet de la Maison des aînés pour une somme de 275 000 \$;

QUE cette participation financière soit soumise aux conditions suivantes :

- 1- le plan financier doit être présenté au conseil municipal;
- 2- les biens cédés (terrains) appartenant à la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly doivent être diminués de l'aide financière accordée par la Municipalité, soit 275 000 \$;
- 3- les frais encourus par la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly tels que arpenteur, notaire, étude de sol, raccordement d'aqueduc et égouts doivent être **diminués** de l'aide financière accordée par la Municipalité, soit 275 000 \$;
- 4- l'aide financière doit recevoir l'approbation de la Société d'habitation du Québec dans le cadre d'un règlement municipal relatif au programme complémentaire d'AccèsLogis Québec prévoyant une telle aide financière;
- 5- le règlement d'emprunt à réaliser pour le versement de cette aide financière doit recevoir l'approbation des contribuables de Saint-Antoine-de-Tilly habilités à voter et du ministre des Affaires municipales et des Régions.

Adopté à l'unanimité.

4. QUESTIONS DIVERSES

4.1 Achat d'une enregistreuse

2010-238 ACHAT D'UNE ENREGISTREUSE

ATTENDU QUE toute séance publique peut être enregistrée sans d'autres contraintes que d'en avertir le public avant la séance;

ATTENDU QUE les séances publiques sont enregistrées par le maire, en son nom personnel, sur un appareil qui lui appartient en propre;

ATTENDU QU' il est impossible d'avoir copie de ces enregistrements, cela après une demande adressée au maire dans ce sens;

ATTENDU QU' il est souhaitable que tous les conseillers et la directrice générale puissent se référer au même contenu des séances publiques;

ATTENDU QUE ces enregistrements ne serviront qu'à des fins de référence;

pour ces motifs,

proposé par Mme Johanne Guimond, conseillère,
appuyé par Mme Diane Beaulieu Désy, conseillère,



il est résolu que le conseil autorise la directrice générale à acheter un appareil servant à enregistrer les séances publiques et que cette dernière soit responsable de déposer et de conserver le contenu desdits enregistrements.

La directrice générale certifie avoir les crédits disponibles dans le poste 02 13000 670.

Adopté à l'unanimité.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les citoyens ont posé des questions sur les sujets suivants :

- l'asphalte dans la rue de la Promenade;
- la prochaine étape à la suite du référendum;
- l'assainissement des eaux et le développement de la côte de l'Église;
- le terrain de soccer.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

2010-239 LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par M. Jean-Pierre Lacoursière, conseiller,
appuyé par M. Gilbert Lemelin, conseiller,

il est résolu que le conseil municipal lève la séance, il est 20 h 30.

Adopté à l'unanimité.

L'enregistrement de la séance n'est pas déposé auprès de la directrice générale.
L'enregistrement de la séance sert au maire à des fins personnelles.

Je, Ghislain Daigle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142.2 du Code municipal.

Ghislain Daigle
Maire

Diane Laroche
Directrice générale



ANNEXE I

Liste des comptes

COMPTES DÉJÀ PAYÉS

Petite caisse - événement communautaire (Fête du travail- annonceurs)	175,00 \$	12199
Bégin, Maxime-Steve - remboursement/inscription au festival de soccer de St-Gilles	45,00 \$	12200
Bélanger, Thierry - terrain de jeux (activité-cirque)	225,00 \$	12201
Dumont, Guylaine - terrain de jeux (activité-volley ball)	285,00 \$	12202
Dusablon, Alison - terrain de jeux (aide-monitrice)	152,00 \$	12203
Lemay, Nathalie - terrain de jeux (activité-cours de danse # 1)	900,00 \$	12204
Beaudoin, Emmanuel - terrain de jeux (activité-camp de soccer) - ligue de soccer (arbitrage)	564,00 \$	12205
Rousseau, Samuel - terrain de jeux (activité-basket ball) - ligue de soccer (arbitrage)	394,00 \$	12206
Bergeron, Étienne - ligue de soccer (arbitre)	17,00 \$	12207
Biello, Félix - ligue de soccer (arbitre)	32,00 \$	12208
Blais, Jean-Simon - ligue de soccer (arbitre)	15,00 \$	12209
Blais, Ludovic - ligue de soccer (arbitre)	15,00 \$	12210
Dusablon, Guillaume - ligue de soccer (arbitre)	32,00 \$	12211
Garneau, Yannik - ligue de soccer (arbitre)	32,00 \$	12212
Johnson, Simon - ligue de soccer (arbitre)	47,00 \$	12213
Laroche, Francis - ligue de soccer (arbitre)	15,00 \$	12214
Montminy, Frédéric - ligue de soccer (arbitre)	17,00 \$	12215
Morin, Maxime - ligue de soccer (arbitre)	32,00 \$	12216
Turgeon, Émile - ligue de soccer (arbitre)	15,00 \$	12217
Casse-croûte du Faubourg - lunch (amélioration du parc derrière l'école)	50,69 \$	12218
Postes Canada - frais de poste (Trait d'union et Express)	160,40 \$	12219
Lemay, Nathalie - terrain de jeux (activité-cours de danse #2)	900,00 \$	12220
Ministre des Finances - demande d'autorisation pour les travaux sur la rue de la Promenade	516,00 \$	12221
La Great-West - assurance collective (septembre 2010)	674,74 \$	12222
Desjardins sécurité financière - REER (août 2010)	1 971,67 \$	12223
Mercier, Daniel - remboursement facture (achat pour déjeuner, terrain de jeux)	32,99 \$	12224
Ressources naturelles et Faune - avis de mutation	12,00 \$	12225
Simon, Martin - prime de réussite (formation comme officier)	1 000,00 \$	12226
Amusement St-Antoine - événement communautaire (nettoyage des lieux/St-Jean et Fête du travail)	43,00 \$	12227
Petite caisse - frais de postes et autres	300,00 \$	12228
Tardif, Antoine (Le Groupe Polipe) - rés.: 2010-187 - demande de soutien pour le groupe	150,00 \$	12229
URLS (Unité Régionale de Loisir et de Sport de la Chaudière-Appalaches - rés.: 2010-188 -demande de soutien financier	50,00 \$	12230
Bélanger, Céline - remboursement de taxes (suite à la division de terrain)	344,66 \$	12231
Molson Coors Canada - commande de bières (centre communautaire)	387,29 \$	12232
Beaudoin, Emmanuel - remboursement de facture (terrain de jeux -achat de ballons)	41,54 \$	12233
Brasserie Labatt - commande de bière (centre communautaire)	282,18 \$	12234
Mercier, Daniel - remboursement facture (achat pour activité - centre communautaire)	135,53 \$	12235



PRÉLÈVEMENTS AUTOMATIQUES

Vidéotron Ltée - local des jeunes (édifice du 955 de l'Église)	32,00 \$	PR 487
Pagenet - téléavertisseurs (service incendie)	149,05 \$	PR 488
Hydro Québec - éclairage public	778,17 \$	PR 489
Hydro Québec - enseigne	17,85 \$	PR 490
Visa desjardins - achats divers (activités-centre communautaire)	259,49 \$	PR 491
Telus - bibliothèque et mairie	978,72 \$	PR 492
Telus mobilité - cellulaire (service incendie)	39,96 \$	PR 493
Banque Laurentienne-Visa - essence (voirie et service incendie)	935,45 \$	PR 494
Hydro Québec - centre communautaire	584,29 \$	PR 495
Hydro Québec - bibliothèque	151,31 \$	PR 496
Telus Mobilité - cellulaires	335,30 \$	PR 497

COMPTES POUR SEPTEMBRE 2010

Aide informatique G. Gosselin:

Rés.: 2010-183 - portable - 1 185.19 \$

<i>Sac de portable, souris et soutien informatique - 158.03 \$</i>	1 343,22 \$	12236
<i>Beaulieu, Diane - frais de déplacement (soirée d'information sur les gaz de schistes)</i>	25,16 \$	12237
<i>Bergeron, Jean - entretien bureau de poste (octobre 2010)</i>	185,00 \$	12238
<i>Bernier, Gilles - entretien centre communautaire (octobre 2010)</i>	677,25 \$	12239

Excavation St-Antoine 1985 inc.:

Étendre tas de terre de la bande tampon - 406.35 \$

Voyage de terre - 101.59 \$

Test SNC Lavalin (rue de la Promenade) - 363.46 \$

Excaver pour l'installation de poteaux et sciage de bordure en béton, transporter tas de terre - 302.51 \$

<i>Biolab - analyse de l'eau</i>	480,97 \$	12241
<i>Construction S.R.B. scc - sciage de bordure de béton (à facturer)</i>	520,55 \$	12242
<i>Côté, Marie-France - rés.: 2009-220 - programme d'aide de la municipalité à la plantation et à l'entretien des végétaux pour 2010</i>	500,00 \$	12243
<i>CWA - vanne de réduction et maintien de pression</i>	4 549,14 \$	12244
<i>Document Express - papier et cartes d'affaires</i>	907,75 \$	12245
<i>Dura-Lignes inc. - lignage de centre et ligne de rive</i>	1 501,73 \$	12246
<i>École nationale des pompiers - examen Pompier I - section IV</i>	752,00 \$	12247
<i>Eggena, Zoé - frais de déplacement (octobre 2010)</i>	58,00 \$	12248
<i>Les Enseignes Pala - fabriquer plaque de rue</i>	261,87 \$	12249
<i>John Meunier - DPD chlore</i>	119,54 \$	12250
<i>Lafleur, Pierre-Yves - entretien de site Internet, publicité (octobre 2010)</i>	100,00 \$	12251
<i>Lafleur, Denise - rés.: 2007-191 - entretien bibliothèque et mairie (octobre 2010)</i>	445,50 \$	12252

Laforest Nova Aqua :

Projet: reconstruction du puits # 1 - services professionnels (réponses aux questions du MDDEP sur le puits)

<i>Laroche, Diane - frais de déplacement (octobre 2010)</i>	58,00 \$	12254
<i>BuroPlus - achats divers (écritoires, pochettes)</i>	76,17 \$	12255
<i>Ministre des Finances - pour services de la Sûreté du Québec (2e versement)</i>	96 204,00 \$	12256
<i>Ministre des Finances - bail émissaire</i>	309,22 \$	12257



MRC de Lotbinière:

Quote-part (administration générale) - 8 873.17 \$		
Quote-part (enfouissement sanitaire) - 4 843.03 \$		
Quote-part (sécurité incendie) - 778.39 \$		
Quote-part (évaluation foncière) - 4 796.29 \$		
Quote-part (PGMR) - 625.91 \$		
Quote-part (culture & patrimoine) - 1 028.41 \$		
Quote-part (développement) - 7481.47 \$	28 426,67 \$	12258
Petite caisse - frais de poste et autres	300,00 \$	

Normand Côté entrepreneur électricien inc.:

Déplacer et réparer prises (casernes) - 415.57 \$		
Remplacer ampoules et vérification des lumières avec la nacelle (terrain de balles)-525.28 \$		
Remplacer fixtures (centre communautaire) et réparer luminaire (mairie) - 111.82 \$	1 052,67 \$	12260
Novicom - radios portatifs (service incendie)	548,57 \$	12261
Pelouses Pat - rés.: 2010-61 - entretien des terrains municipaux	2 186,21 \$	12262
PG Solutions - soutien téléphonique & Internet (réinstallation des logiciels)	169,31 \$	12263
Poly-Énergie inc. - entretien du réseau d'éclairage public	384,23 \$	12264
Praxair - chariot à petits cylindres	69,98 \$	12265

Protection incendie PC:

Vérification annuelle d'extincteurs, d'éclairage d'urgence, test hydrostatique, extincteurs rechargés, ampoule, batterie, o-ring, cornet, nipple (service incendie)	454,31 \$	12261
Publications Le Peuple - avis publics (pour le poste d'inspecteur municipal adjoint)	345,40 \$	12267
Quincaillerie 2000 enr. - batteries (service incendie)	54,12 \$	12268
Quincaillerie Maurice Hamel & Fils - achats divers (ampoule, couteau, barres-joint, sièges de toilette, leviers de chasse d'eau, poires réservoir, vis, équerre (centre communautaire) fluorescent, chlore, clé, asphalte froide - douche et vanité pour la caserne)	1 241,38 \$	12269

Gaudreau Environnement:

Collecte matières résiduelles, récupération, encombrants	9 275,40 \$	12270
Les Services Jag - inspection des véhicules (service incendie)	460,53 \$	12271
Services Frimas inc. - maintenance juin 2010 (centre communautaire-édifice au 955 de l'Église)	248,33 \$	12272
Soudure GR enr. - réparer poteau de coin de rue, ancrage, plaque de bois (couler ciment)	276,31 \$	12273
Shred-it - destruction des documents	93,91 \$	12274

171 521,50 \$

Salaires et contributions de l'employeur:

Période 1er au 28 août 2010 (administration): **29 464,40 \$**

Période du 1er au 31 août 2010 (élus et service incendie): **6 151,40 \$**

35 615,80 \$

REVENUS:

Finances Québec - remboursement de la TPS	24 969,95 \$
Travaux publics et Service gouvernementaux Canada - remboursement pour l'accord dans le cadre d'Emplois d'été	998,00 \$